

COMMUNE DE ROUSSIEUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2021 - 024

Délibération N° DEL 2021_4_7

Séance du 17 septembre 2021

Date de convocation : 06/09/2021

L'an deux mille vingt et un, le 17 septembre à 18h00, les membres du conseil municipal régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur GIREN Didier.

Etaient présents : Mme et MM. GIREN Didier, STERN André, BONNEVIE-CHEVRONNAY Sébastien, MILLOT Lukas, ROVIRA Carine.

Etaient excusés : M ROBERT Didier, Mme VOLLE Christiane (pouvoir à GIREN Didier)

Objet de la délibération : Devis Cohérence – Mise en place des périmètres de protection du captage de la source de Merme

Monsieur le Maire présente au conseil l'offre du bureau d'études Cohérence concernant la procédure de mise en place des périmètres de protection du captage de la source de Merme.

OFFRE D21-41 pour un montant total de 8 530€ H.T.

Il demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir accepter cette offre et l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité

- APPROUVE l'offre D21-41 pour un montant de 8 530€ H.T.
- AUTORISE le Maire à signer l'offre et à déposer une demande de subvention.

Fait et délibéré à ROUSSIEUX

Le 17 septembre 2021

Le Maire, Didier GIREN